



COMMUNE DE BASSINS
Fédération des sites clunisiens adhésion 2004



CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 30 AOUT 2011

Préavis N° 9/11

Vu le préavis municipal n° 9/11 du 19 juillet 2011,
Ouï les conclusions du rapport de la commission des finances,
Ouï les conclusions du rapport de la commission de gestion,
Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Le Conseil communal de Bassins décide :

D'autoriser la municipalité, pour la durée de la législature 2011-2016, à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de Chf. 30'000.- par cas.

Bassins, le 31 août 2011

Pour le Conseil communal



Odile Hausser, présidente

Francine Bandieri, secrétaire